



MAIRIE  
DE  
**LA CADIÈRE-D'AZUR**

La Cadière-d'Azur, le 29 AVR. 2026

Réf. : RD/DC/FJ/FC/EP

**Objet : Fermeture provisoire du rez-de-chaussée du bâtiment « Les Anciens Abattoirs »**

Madame, Monsieur le Responsable Associatif,

Par la présente, je vous informe d'une décision de fermeture immédiate et provisoire de l'accès au rez-de-chaussée du bâtiment communal « Les Anciens Abattoirs ».

**Nature du problème**

Une expertise récente des Services Techniques et du service de l'Urbanisme a mis en évidence un affaissement structurel au niveau de l'entrée principale. Ce désordre entraîne le blocage de la porte à double vantaux, laquelle constitue une issue de secours réglementaire.

En l'état, les conditions de sécurité incendie et d'évacuation du public ne sont plus garanties.

**Conséquences pour votre activité**

En conséquence, et afin d'assurer la sécurité de vos adhérents et intervenants :

- L'accès aux salles du rez-de-chaussée est strictement interdit à compter de ce jour, le 29 avril 2026.
- Toutes les activités (cours, ateliers, répétitions) prévues dans ces locaux sont suspendues jusqu'à nouvel ordre.

**Prochaines étapes**

Une étude de réparation approfondie est actuellement lancée pour déterminer l'ampleur des travaux nécessaires. Nous reviendrons vers vous dès que nous aurons de la visibilité sur le planning de réouverture ou sur d'éventuelles solutions de relogement temporaire, dans la mesure des disponibilités de la commune.

Nous avons conscience du désagrément causé pour la vie de votre association et vous remercions de votre compréhension face à cette situation imprévue imposée par des impératifs de sécurité publique.

Florence COFFINET adjointe reste à votre disposition.

Le Maire,  
Robert DELEDDA



Rue Gabriel Péri - 83740 LA CADIÈRE D'AZUR

Téléphone 04 94 98 25 25 - Télécopie 04 94 98 25 26

Service de l'Urbanisme 04 94 98 25 21 Comptabilité 04 94 98 25 22 Police municipale 04 94 98 25 23